

Décrets

Gouvernement du Québec

Décret 230-98, 4 mars 1998

CONCERNANT les responsabilités régionales de certains ministres

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE le dispositif du décret 137-96 du 29 janvier 1996, modifié par les décrets 725-96 du 19 juin 1996, 1095-97 du 28 août 1997 et 1480-97 du 19 novembre 1997, soit de nouveau modifié:

1^o par l'insertion, après le troisième alinéa du dispositif, du suivant:

« Mme Louise Harel Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec »;

2^o par le remplacement de la mention relative à monsieur Guy Julien par la suivante:

« M. Guy Julien Ministre responsable de la région de la Mauricie ».

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

29567

Gouvernement du Québec

Décret 231-98, 4 mars 1998

CONCERNANT le Comité ministériel des affaires régionales et territoriales

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE le décret 146-96 du 31 janvier 1996, modifié par le décret 1096-97 du 28 août 1997, soit modifié de nouveau par le remplacement, dans le deuxième alinéa du dispositif, de « et la ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts » par «, la ministre déléguée aux

Mines et aux Terres et la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité ».

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

29568

Gouvernement du Québec

Décret 232-98, 4 mars 1998

CONCERNANT certains adjoints parlementaires et secrétaires régionaux

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE le décret 138-96 du 29 janvier 1996, modifié par les décrets 232-96 du 28 février 1996, 726-96 du 19 juin 1996, 1091-96 du 4 septembre 1996 et 1223-97 du 24 septembre 1997 soit de nouveau modifié:

1^o par le remplacement du septième alinéa du dispositif par le suivant:

« QUE monsieur Gabriel-Yvan Gagnon, député de la circonscription électorale du Saguenay à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre responsable de la région de la Côte-Nord et secrétaire régional pour la région de la Côte-Nord; »;

2^o par le remplacement de l'alinéa du dispositif relatif à monsieur Normand Jutras par le suivant:

« QUE monsieur Normand Jutras, député de la circonscription électorale de Drummond à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre responsable de la région du Centre-du-Québec et secrétaire régional pour la région du Centre-du-Québec; ».

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

29569